

# 5<sup>c.</sup> Journal du Lot 5<sup>c.</sup>

## ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	8 fr.
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LA FIN

Le dernier mot vient d'être prononcé. C'est nous qui aujourd'hui avons le droit de dire : « il n'y a plus d'affaire Dreyfus ! »

Oh ! Nous ne prétendons pas qu'elle ait eu la conclusion qu'elle méritait, car si l'Innocent est réhabilité, les coupables ne seront pas punis. C'est justice entière que nous aurions désiré, tandis qu'elle nous semble encore boiteuse. A ce grand drame, il eût fallu le dénouement complet et non pas ce dernier acte mutilé qui ne donne pas pleinement satisfaction à la conscience.

Mais il ne restait rien des jugements d'iniquité et d'imposture condamnant Dreyfus et acquittant Esterhazy. Ils sont détruits, anéantis. La vérité légale a cessé d'être le mensonge criminel. Ceux qui les avaient prononcés contre tout droit sont jugés. Et les artisans de l'iniquité, les faussaires, les parjures, les Mercier et les sous-Mercier, courbés sous le poids de leur honte, paraissent sillementables qu'ils inspirent maintenant plus de dégoût encore que de colère.

La séance de la Chambre et celle du Sénat ont été pour l'ancien ministre de la guerre et ses complices la fêtrissure définitive. Mercier en est descendu à ce point d'abjection qu'il est attaqué et insulté par la *Libre Parole* elle-même.

Il n'y a plus qu'à l'abandonner aux outrages de ceux pour lesquels il s'est déshonoré...

La Cour de Cassation pour la deuxième fois vient de dire la Vérité et de rendre la Justice. Pour la seconde fois, toutes Chambres réunies, à l'unanimité des cinquante magistrats qui la composent, elle a proclamé l'Innocence du capitaine Dreyfus.

Son arrêt qu'il faut pouvoir lire *in extenso* et qui constitue un monument historique, discutant l'une après l'autre, chacune des accusations mensongères, n'en laisse rien subsister. Pas de preuves irréfutables, elle en montre la fausseté et la stupidité misérables. Elle prouve en même temps que la bande scélérate qui manœuvrait sous les ordres d'un Mercier et pour le compte d'un Esterhazy avait non seulement pour but de maintenir au bagne un innocent, mais encore de sauver un traître.

Par leur tranquille courage, leur inébranlable et calme volonté de rester fidèles à la cause de la justice, qu'ils ont pour mission de défendre, les juges de la Cour de Cassation se sont égalés aux plus hauts magistrats dont on conserve le souvenir. Durant cette longue bataille où tant d'hommes tremblèrent devant les attaques furieuses des scélérats, la Cour suprême fut vraiment le suprême refuge du Droit.

Qui ne se souvient de la terrible campagne menée contre elle en 1897 ? Elle demeura impassible sous les outrages et rien ne put l'empêcher de faire son devoir. Et cela augmente encore l'autorité souveraine de l'arrêt qu'elle vient de rendre dans le calme enfin revenu. Sa parole s'élève bien au dessus des clameurs de rage et des imprécations impuissantes de la tourbe antisémite et cléricale. Sa voix seule sera entendue...

« Attendu, en dernière analyse, dit-elle à la fin de son long et magistral arrêt, que, de l'accusation portée contre Dreyfus, RIEN NE RESTE DEBOUT et que l'annulation du jugement du Conseil de guerre NE LAISSE RIEN SUBSISTER QUI PUISSE A SA CHARGE ETRE QUALIFIÉ CRIME OU DELIT ;

« Attendu, dès lors, que, par application du paragraphe final de l'article 445, aucun renvoi ne doit être prononcé ;

« PAR CES MOTIFS,

« Annule le jugement du Conseil de guerre de Rennes qui, le 9 septembre 1899, a condamné Dreyfus à dix ans de détention et à la dégradation militaire, par application des articles 76 et 463 du Code pénal et premier de la loi du 8 juin 1850 ;

« Dit que c'est par erreur et à tort que cette condamnation a été prononcée... »

Voilà ce que le pays retiendra et, après tout, cela doit nous suffire, car il s'en dégagera cette leçon, profitable aux bons comme aux mauvais citoyens, que dans notre France et dans notre République, la Justice et le Droit finissent toujours par triompher.

EMILE LAPORTE.

### Chambre des Députés

Séance du 13 juillet 1906 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. CRUPPI  
VICE-PRÉSIDENT

M. Etienne dépose un projet portant la réintégration dans les cadres de l'armée du lieutenant-colonel Picquart avec le grade de général de brigade et du capitaine Dreyfus avec le grade de chef d'escadron.

M. Hugon élu député de St-Flour est validé.

La Chambre reprend la suite de la discussion des 4 contributions : plusieurs orateurs parlent en faveur de l'impôt sur le revenu et une motion en ce sens est adoptée par 448 voix contre 43.

L'ensemble du projet des 4 contributions directes est voté.

Séance de l'après-midi

MM. Deloncle, élu député de la Cochinchine française et Duquesnoy, élu député de la Martinique sont validés.

M. Messimy rapporte le projet de réintégration dans l'armée de Dreyfus et de Picquart.

M. Denys Cochin fait entendre quelques critiques sous les huées des gauches ; l'article unique du projet est adopté.

M. de Pressensé dit qu'il faudrait que les coupables dans cette affaire Dreyfus soient frappés.

Un vif incident se produit : M. Pugliesi-Conti injurie les ministres ; M. Sarraut se précipite sur lui et le frappe d'un coup de poing.

L'agitation parmi les députés est considérable et la séance est suspendue.

A la reprise de la séance, M. de Pressensé continue son discours pour réclamer la suppression des grades et des décorations aux auteurs de l'infâme machination contre Dreyfus.

MM. Lasies et Barrés parlent en faveur des coupables auteurs de l'Affaire, puis la Chambre vote un ordre du jour rendant hommage aux artisans de la revision et félicitant les crimes dénoncés par la Cour de Cassation.

Un projet portant le transfert des cendres de Zola au Panthéon est voté par 344 voix contre 210.

Et la séance est levée.

### Sénat

Séance du 13 juillet 1906

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST  
Le projet de loi relatif aux contributions directes de 1907 est voté.

M. Bérard dépose les 2 projets de loi concernant la réintégration dans l'armée de Dreyfus et Picquart.

Le général Mercier veut expliquer son vote, car dit-il, la procédure suivie au cours de ce procès en revision n'a pas été régulière.

C'est sous les huées, les termes de mépris que Mercier descend de la tribune, et le projet de loi est voté par 180 voix contre 80.

Et la séance est levée.

### EN RUSSIE

Les manifestations

Les cosaques ont dispersé à Ekaterinof, dans la banlieue de Saint-Petersbourg, un meeting paisible de soldats. De nombreux soldats appartenant à diverses armes, même à la cavalerie et à la garde, ont assisté avant-hier, près de Gatchina, à un meeting dans lequel un officier a fait l'apologie de l'Union militaire, dont il

est membre, et a développé le programme de cette association.

Ce programme, qui comporte notamment la sauvegarde des droits et de l'inviolabilité de la Douma, est franchement révolutionnaire. Le discours de l'officier a été accueilli avec enthousiasme par l'assemblée.

Meurtre du général Kozlow

Un inconnu bien habillé a tué, hier soir, de trois coups de revolver, dans le parc de Peterhof, le général d'état-major Kozlow. L'assassin avait pris soin de vérifier auparavant l'identité du général au moyen d'une photographie ; il a été arrêté.

Le meurtre semble avoir été commis par erreur ou pour un motif d'ordre privé, car le général Kozlow ne jouait aucun rôle politique. Les missions dont il avait été parfois chargé étaient purement protocolaires ; c'est ainsi qu'il avait été attaché à la personne du président Félix Faure pendant la visite de celui-ci en Russie.

Découverte d'instruments de torture

Un fonctionnaire du ministère de l'intérieur vient de rapporter de Berdyansk, sur la mer d'Azov, plusieurs instruments de torture employés par la police locale. L'un de ces terribles engins est une queue de bœuf entourée de fils de fer. Deux coups suffisent pour faire évanouir un homme ; on lui jette ensuite de l'eau froide sur le dos, et à ce moment, la victime, généralement, se confesse de peur de voir son supplice recommencer.

Nombreuses arrestations

Quarante arrestations qui n'ont d'ailleurs donné aucun résultat ont été opérées à Sébastopol, à la suite de l'assassinat de l'amiral Tchoukine. De nombreuses perquisitions ont eu lieu chez les matelots et soldats, dont beaucoup ont été arrêtés, notamment parmi les sapeurs, des publications révolutionnaires ayant été découvertes.

Des patrouilles sillonnent la ville, mais elles sympathisent avec le peuple. Les balles extraites du corps de l'amiral sont identiques aux balles des carabines des équipages de la marine.

L'agitation continue sur les navires de guerre. Les officiers, effrayés, renvoient leur famille par crainte de désordres. Les matelots se réunissent chaque jour en meetings.

### Nid d'Intrigues

La *Libre Parole* nous permet d'entrevoir quelque chose de ce nid d'intrigues qui s'appelle le Vatican. Elle nous apprend qu'un libelle anonyme de plus de trente pages imprimées a été déposé clandestinement sur le bureau même de Pie X.

Cet opuscule présente une critique très amère du Cardinal Merry del Val et des premiers effets de son administration. Le Cardinal n'est qu'un vil ambitieux, tyrannique et injuste, ennemi juré de son prédécesseur Rampolla et dont toutes les nominations ecclésiastiques sont entachées de favoritisme et de simonie. C'est lui qui est la cause volontaire de toutes les difficultés de l'Eglise, c'est lui qui, par la lettre fatale de Pie X à Loubet a amené la rupture entre le Saint Siège et la République Française. C'est lui enfin qui éloigne du pape tous ceux qui pourraient le renseigner sur les sentiments véritables de la majorité des prêtres Français, favorables à la loi de séparation.

Après cet exposé, vient la flèche de Parthe, à savoir que le Cardinal d'Etat effectue des dépenses folles, qu'il avait dissipé les millions réservés à une maison de retraites pour prêtres, en des subsides pour journaux et écrivains à ses gages. En terminant, le libelle conseille au pape de se séparer de son secrétaire et de choisir un prêtre plus simple et plus moderne, si toutefois il veut éviter de plus grands malheurs.

Après avoir lu cette brochure à la rédaction de laquelle le Cardinal Mathieu

ne serait pas étranger — toujours d'après la *Libre Parole*, — le pape serait entré dans une violente colère et aurait prescrit une enquête sur la manière dont l'ouvrage avait été introduit. Puis il manda son secrétaire d'Etat Merry del Val et lui remit le pamphlet en l'assurant de toute son affection.

Mais quelles sombres et basses intrigues travaillent donc le Vatican et son entourage !

Quelles menées inavouables, quelles basses machinations se trament là-bas, au nom de la gloire de Dieu et pour le plus grand profit de l'orgueil et de la cupidité de ces tout petits hommes.

Il n'y a qu'à regarder et à compter les coups.

### La Revanche de la Compagnie

La Compagnie de Courrières, après l'effroyable hécatombe, a eu ce que l'on peut appeler une mauvaise presse. Avant que les résultats de l'enquête légale soient connus, des hommes politiques éminents ont prononcé contre elle, du haut de la tribune du Parlement, des paroles sévères.

On pouvait supposer que la direction de la mine, où tant de morts sont restés, comprendrait la légitime exaspération des travailleurs et de ceux qui ont assumé la tâche de les défendre.

Or, nous apprenons que la Compagnie de Courrières — qui n'a pas su prendre les mesures nécessaires pour empêcher qu'un accident ne devienne une catastrophe, se propose de tirer vengeance des appréciations émises par la presse au lendemain de l'épouvantable sinistre. Elle veut avoir sa revanche par le Ministère d'huissier, et elle traduit devant les juges notre confrère *Le Réveil du Nord*, auquel elle réclame la modeste somme de six cent cinquante mille francs.

On voit que le souci de leur respectabilité n'enlève pas aux hommes d'affaires les préoccupations de lucre, et tout en agissant de représailles contre les publicistes, les directeurs de la mine font preuve de l'ardent désir de grossir encore leur capital.

Voilà sans doute un procès inattendu ! On aurait pu croire, en effet, que dans les circonstances actuelles, la Compagnie se préoccupait de mettre ses responsabilités à l'abri ; on pensait aussi qu'elle recherchait les moyens de rendre impossible de nouveaux désastres. Il semble que le plus pressé soit, pour elle, de mettre des hommes de loi aux trousses des journalistes.

Singuliers philanthropes, stupéfiante mentalité !

### PRUSSE ET ALLEMAGNE

Depuis deux ans, le problème du suffrage universel est posé en Allemagne, non pas pour le Reichstag qui est la Chambre des députés de tout l'Empire et qui est issu de ce suffrage, mais pour les Chambres locales de chaque Etat confédéré.

On sait qu'en dehors du Parlement (le Reichstag et le Bundesrat) qui siègent à Berlin et qui veillent aux intérêts généraux de l'empire (guerre, finances, postes, voies et communications), il existe dans chaque Etat un parlement local, appelé Staatsrat chargé des intérêts particuliers du pays. C'est pour ces parlements régionaux, élus jusqu'à présent au suffrage restreint, que se pose le problème du suffrage universel.

Ce problème devient — par surcroît — une cause de conflit entre le Sud et la Prusse.

En effet, le Nord et plus particulièrement les junker (hobereaux) et conservateurs prussiens voient avec irritation et avec crainte, le suffrage universel s'introduire en Saxe et en Bavière et dans le Sud. Ils reprochent aux hommes du Sud « de se démo-

cratiser sans le consentement de la Prusse. »

A ces remontrances, le Sud répond par une lettre très énergique publiée dans le *Tageblatt*. « Nous en avons assez, écrit ce sudiste, d'être morigénés par la Prusse et de la voir paraître comme le fondateur de l'Empire... Qu'aurait fait les Prussiens, si les Etats du Sud ne s'étaient pas, dès le début joints à eux lorsque Napoléon III leur déclara la guerre ? Le Sud n'a-t-il pas versé son sang sur tous les champs de bataille... Et après tout n'est-ce pas à la Prusse surtout que l'Empire a profité ?

Comment le Nord ose-t-il prétendre que le Sud serait un zéro sans lui.

Et quand même la Prusse aurait réellement tout le mérite, serait-ce une raison de s'arroger à perpétuité tous les privilèges et de tenir à jamais les autres Etats Allemands sous son joug réactionnaire ? »

L'antagonisme plus ou moins sourd qui a toujours existé entre la Prusse et l'Allemagne du Sud apparaît ainsi sous une forme nouvelle, à savoir : le conflit entre la réaction du Junker et le libéralisme du Sud. La Prusse craint l'invasion des idées du Sud.

A quoi la lettre du Sudiste répond : « En Prusse, aussi, il existe des éléments démocratiques avec lesquels nous sommes en bonne harmonie ; mais leur influence est nulle sur un Gouvernement entravé dans ses principes réactionnaires et régenté par les junkers. »

Il espère, en terminant, que l'esprit du Sud balayera l'esprit réactionnaire du Nord pour le plus grand bien de l'Allemagne.

Le Colosse Germanique serait-il miné par une sourde désagrégation !

### Les Carrosses à cinq Sols

Si l'auto-omnibus qui circule depuis quelques jours de Montmartre à Saint-Germain-des-Près réalise tout de même un progrès sur le carrosse à cinq sols du XVIII<sup>e</sup> siècle, il s'est cependant écoulé près de deux cent cinquante ans entre les deux inventions.

Louis XIV, le 17 mars 1662, signa, sur le rapport de Colbert, une ordonnance autorisant le sieur Sauvage à établir un service régulier de calèches publiques, mais à la condition qu'on n'y recevrait aucun page, soldat, laquais et homme de métier.

Moyennant cinq sols, chacun pouvait prendre place dans ces voitures et se faire conduire dans le quartier où il avait besoin d'aller, mais il fallait attendre que le véhicule fût rempli de gens qui eussent affaire dans le même quartier.

Le carrosse à cinq sols devint bientôt fort à la mode. De grands seigneurs ne dédaignèrent pas d'y prendre quelquefois place, et Sauvage profita de cette vogue pour augmenter le voyage d'un sol. La ville de Paris consentit même à habiller les cochers de sa livrée et fit peindre ses armes sur les panneaux des voitures.

La même année, une pièce de Chevallier intitulée *L'Intrigue des carrosses à cinq Sols* eut un grand succès à Paris.

Mais ce ne fut qu'en 1828 qu'on vit circuler sur les quais et sur les boulevards un service régulier de voitures. Pascal eut le premier l'idée de créer des voitures communes. A peine ces omnibus commencèrent-ils à fonctionner que ce fut un concert de récriminations : le bottier criait qu'on usait moins de bottes, le marchand de parapluies maudissait la voiture qui pouvait servir d'abri en cas de pluie ; tous les commerçants se plaignaient que l'emploi de cette voiture, si accessible à tous, détruisait ce doux état de *farniente*, de divagation paresseuse qu'on nomme flânerie ; ce ne sont pas les flâneurs qui regardent les gravures, les tableaux et qui en achètent, qui ont soif et entrent au café, etc., etc. ?

Le commerce était dans le marasme par suite de cette invention d'omnibus !

### INFORMATIONS

Election législative

Une élection législative a eu lieu dimanche à Die (Drôme).

Inscrits : 17.240 ; votants : 10.728.

M. Evesque, radical-socialiste 9.292 voix. Elu.

Il s'agissait de remplacer M. Ferrier, radical-socialiste, décédé, élu pour la première fois en 1902 : il avait été élu aux dernières élections au deuxième tour par 7.574 voix contre 6.578 à M. Long, substitut du procureur de la République de Lyon.

M. Fallières en Italie

D'après le *Journal*, on affirme à Rome, dans les milieux de la Consulta, que M. Fallières, président de la République française, a exprimé à M. Tittoni, lors du passage de ce ministre à Paris, son intention de venir prochainement faire visite au roi et à la reine d'Italie. On espère que M. Fallières viendra à Rome à cette occasion et qu'il n'ira ensuite visiter l'Exposition de Milan.

A « l'Officiel »

Les lois relatives à la réintégration et à la promotion de MM. Alfred Dreyfus et Picquart sont promulguées au *Journal officiel* sous la date du 13 juillet. En voici la teneur pour le commandant Dreyfus :

« Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté :

» Le président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

» Article unique. — Le capitaine d'artillerie breveté Alfred Dreyfus est, par dérogation à l'article 4 de la loi du 20 mars 1880, modifiée par celle du 24 juin 1890, promu chef d'escadron pour prendre rang du jour de la promulgation de la présente loi.

» La présente loi, délibérée et adoptée par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

» Fait à Paris, le 13 juillet 1906.

» A. FALLIÈRES.

» Pour le président de la République :

» Le ministre de la guerre,

» Eug. ETIENNE.

» Le président du Conseil,

» ministre de la justice

» F. SARRIEN. »

Même forme de promulgation pour la loi aux termes de laquelle « le lieutenant-colonel d'infanterie breveté en réforme Picquart (Marie-Georges) est réintégré dans les cadres de l'armée et promu général de brigade pour prendre rang du 10 juillet 1903 ; le temps passé par le lieutenant-colonel Picquart dans la position de réforme lui sera compté comme temps d'activité. »

En outre, le *Journal officiel* enregistre la décision suivante :

« Par décision ministérielle en date du 13 juillet 1906 et par application des prescriptions de l'article 16 (paragraphe 4) du décret du 28 décembre 1900, sont inscrits d'office au tableau de concours :

» Pour officier de la Légion d'honneur : M. Targe, chef d'escadron au 13<sup>e</sup> d'artillerie.

» Pour chevalier de la Légion d'honneur : M. Dreyfus, chef d'escadron d'artillerie, breveté, hors cadres. »

Le duel Sarraut-Pugliesi-Conti

A la suite de l'incident survenu à la séance de la Chambre entre MM. Sarraut et Pugliesi Conti, des témoins ont été échangés.

Ceux de M. Pugliesi-Conti étaient MM. Lasies et Millevoje ; ceux de M. Sarraut étaient MM. Clémenceau et Thomson.

Le duel a eu lieu le soir même à 7 heures dans la propriété de M. Gast, député de Seine-et-Oise, beau-frère du général Picquart.

A la première reprise, M. Sarraut a été blessé au poumon droit.

La blessure était assez grave, cependant aujourd'hui l'état du sous-secrétaire d'Etat s'est amélioré.

### Un Ordre du jour Républicain

Dans l'ordre du jour qu'il vient d'adresser aux troupes du 9<sup>e</sup> corps, le général Blancq s'exprime ainsi :  
« Tous nos efforts doivent tendre à maintenir la patrie grande et forte. J'ai confiance en vous pour atteindre ce but, et vous pouvez compter sur moi. Notre patriotisme nous commande de ne point séparer le pays du gouvernement qu'il s'est donné. Nous servirons donc la République comme nous servons la France, avec honneur et fidélité. »

### Les antimilitaristes

M. Hervé et les antimilitaristes qui avaient été transférés à la prison de la Santé ont été mis en liberté hier.  
On signale cependant le maintien à la Santé des détenus Monneret et Hella. Ces détenus ont été poursuivis et condamnés en vertu de la loi de 1857, pour complicité de désertion, et ne paraissent pas devoir bénéficier de la loi d'amnistie ; ils sont d'ailleurs en instance d'appel et toutes diligences seront faites pour que la cour d'appel, saisie de leur cas, statue le plus tôt possible.

### Petites Nouvelles

L'Officiel a publié la loi d'amnistie et la loi sur le repos hebdomadaire.  
— Le général Mercier a quitté Paris pour se rendre en Angleterre, où il passera tout l'été.  
— M. Bourgeois a présidé dimanche à Reims, l'inauguration de la fontaine Subé.  
— M. Barthou a présidé dimanche l'inauguration de la ligne de chemin de fer de Guéret à la Châtre et des écoles communales ; à midi, dans un banquet, M. Barthou a prononcé un éloquent discours.  
— Un télégramme de San-Salvador annonce que la République des Honduras a déclaré la guerre à la République de Guatemala.  
— Suivant les journaux, le ministre des finances aurait déclaré une rupture commerciale définitive entre l'Espagne et l'Italie.

### CHRONIQUE LOCALE

#### Votes de nos députés et sénateurs

Sur le projet de loi concernant la réintégration dans les cadres de l'armée du capitaine Dreyfus, avec le grade de chef d'escadron, les votes de nos députés ont été :

Pour : MM. Munin-Bourdin, Malvy et Vival ;  
Les votes de nos sénateurs ont été :  
Pour : MM. Cocula, Béral et Rey.

Sur le projet de loi concernant la réintégration dans les cadres de l'armée du lieutenant-colonel Picquart avec le grade de général de brigade, les votes de nos députés ont été :

Pour : MM. Munin-Bourdin, Malvy et Vival ;  
Les votes de nos sénateurs ont été :  
Pour : MM. Cocula, Béral et Rey.

#### Mouvement du personnel enseignant

M. Briand, ministre de l'Instruction publique, vient d'adresser la circulaire suivante à tous les préfets :

« Dans une circulaire en date du 6 avril, sur les déplacements d'office, je vous prescrivais de procéder, dès la fin de juillet ou la première semaine d'août, au mouvement du personnel des instituteurs et institutrices de votre département, et je vous donnais les raisons principales qui m'ont fait choisir cette date.

» J'attache une importance particulière à l'observation rigoureuse de ces prescriptions dès la fin de cette année scolaire : je vous prie d'y tenir la main et de me donner avis de la publication de ce mouvement.

### CAHORS

#### Encore !

Dans quelques mois si ça continue, nous allons voir le *Quercinois*, la *Défense*, les journaux rétrogrades et modérés de notre ville soutenir à leur tour le gouvernement radical-socialiste actuel, et partant devenir blocards.

Leur député s'apprete à leur jouer ce petit tour. L'élu des cléricaux de l'arrondissement de Cahors, en effet, tend de plus en plus à entrer dans la majorité blocarde : et cette évolution qui se fait sans heurt, paisiblement, n'étonne nullement ses électeurs et amis.

Au contraire, ils protestent même contre la méfiance que nous exprimons au sujet de cette évolution, et Rip dans le *Quercinois* va jusqu'à nous accuser d'être pour M. Munin-Bourdin d'une partialité exceptionnelle....

Nous n'avons jamais critiqué les votes émis par le député des cléricaux de Cahors en faveur du gouvernement du Bloc : nous le répétons, c'est de la réserve simplement que nous avons manifestée à l'égard de ses votes, car il ne nous déplait pas de voir nos adversaires affirmer par exemple, avec tous les républicains, l'innocence de Dreyfus et l'héroïsme de Picquart.

Cela prouve une fois de plus que la cause des anti-dreyfusards était un bien triste cause qui fut soutenue pourtant avec tant de passion par le *Quercinois*, la *Défense* et tous les viverristes nationaux.

Ce qui nous ramène à demander comment le *Quercinois* et la *Défense* vont concilier leur attitude et l'attitude de leur élu qui les lâche de plus en plus ; car, au cas où ils l'approuveront, pourquoi n'ouvrent-ils leurs colonnes à l'éloge de tous les blocards parmi lesquels essaye de se glisser l'élu des cléricaux de l'arrondissement de Cahors.

Et dans le cas contraire, on reconnaît bien que nos réserves sont justifiées à l'égard de ces attitudes qui font que M. Bourdin, blocard, est défendu par les journaux cléricaux alors que ceux-ci sont toujours les pires adversaires du bloc et des blocards.

L. B.

#### Mouvement administratif

C'est avec plaisir que nous avons appris lundi, par notre service de dépêches, la nomination de M. Bourdeix sous-préfet de Gourdon, au poste de secrétaire général de la Sarthe et son remplacement à Gourdon par M. Chabbert, chef du cabinet du Préfet du Lot. Très apprécié de ses chefs et très aimé de ses administrés, M. Bourdeix laisse de vifs regrets parmi la population gourdonnaise et parmi les républicains de l'arrondissement.

Nous lui adressons nos plus vives félicitations pour l'avancement mérité qu'il obtient.  
Nous adressons également à M. Chabbert nos plus vives félicitations.

#### Palmes Académiques

Sont promus officiers de l'Instruction publique MM. Balagayrie, (Jean) instituteur public à Bio ; Gauthier, professeur de 5<sup>e</sup> au lycée de Cahors ; Pradel, professeur de 6<sup>e</sup> au lycée de Cahors.

Sont promus officiers d'académie MM. Boutaric, instituteur public à Cressensac ; Cahier, professeur à l'école normale de Cahors ; Couyba, instituteur à Escamps ; Fabre instituteur à Camboulié ; M<sup>me</sup> Grangé, professeur à l'école normale de Cahors ; Jammé, répétiteur au lycée de Cahors ; M<sup>me</sup> Sauzel, institutrice primaire au lycée de Cahors.

Nos félicitations aux nouveaux promus.

#### Récompense honorifique

Par arrêté du ministre de l'intérieur, une médaille d'honneur est accordée à M. Delbos, sapeur-pompier à la compagnie de Cahors.  
Nos félicitations.

#### Postes et Télégraphes

La médaille d'honneur des Postes et des Télégraphes vient, à l'occasion de la Fête Nationale, d'être décernée à MM. Francoal, facteur rural à Limogne ; Caminade, facteur rural à Gramat ; Pradié, facteur-receveur à St-Dauphins.

Nos félicitations.

#### Ponts et Chaussées

Par arrêté du 9 juillet 1906, le service de la navigation du Lot (M. Soulié, ingénieur en chef à Cahors), actuellement réparti en deux arrondissements d'ingénieur ordinaire (Figeac et Cahors), formera à l'avenir trois arrondissements.

Le troisième arrondissement, qui comprendra la partie du Lot située dans le département de Lot-et-Garonne, sera placé dans les attributions de l'ingénieur ordinaire chargé de l'arrondissement de Villeneuve-sur-Lot du service ordinaire du département de Lot-et-Garonne.

Ces dispositions auront leur effet à dater du 16 juillet 1906.

#### Médailles militaires

La médaille militaire a été décernée aux gendarmes de la 17<sup>e</sup> légion-bis dont les noms suivent : Pannebieu, maréchal des logis chef ; Lachèze, Castagné, maréchaux des logis ; Magné, Caissac, Vidallac, Caminade, Bordes, gendarmes.

#### La fête du 14 juillet à Cahors

C'est par les salves d'artillerie et par les sonneries des cloches que la fête Nationale a été annoncée vendredi soir à 7 heures.

Déjà les monuments publics et un grand nombre de maisons particulières étaient pavés et sur les boulevards dès 8 heures circulait une foule énorme attendant avec patience la retraite aux flambeaux.

La retraite a parcouru les rues de la ville s'arrêtant devant la préfecture, le monument Gambetta, l'Hôtel-deville et le cercle militaire.

Puis sur la terrasse de l'Hôtel-deville, brillamment illuminé, l'Orphéon et l'Avenir Cadurcien se sont fait entendre dans divers morceaux patriotiques.

#### Le 14 juillet

Le lendemain dès 7 heures, Cahors est éveillé par les bombes et les sonneries des cloches : la population cadurcienne, grosse de nombreux habitants de la campagne venus pour la foire, se rend sur la place de la République pour assister à la revue.

A 8 heures les troupes de la garnison viennent se ranger le long des Boulevards : C'est M. le lieutenant-colonel Breton qui passe la revue, puis face à la tribune officielle dressée à côté du monument Gambetta, sur laquelle ont pris place les autorités civiles, a eu lieu la remise des croix de chevalier de la Légion d'honneur aux capitaines Fusil, Gerlier, Noël.

La cérémonie est clôturée par un brillant défilé des troupes qui à 9 heures étaient rentrées au quartier.

A 10 heures a eu lieu le mariage des rosières, qui comme tous les ans, avait attiré devant l'Hôtel-de-ville une foule énorme de curieux.

La journée s'est écoulée ensuite dans le calme.

A 5 heures, sur les Allées Fénélon un bal d'enfants réunissait de nombreux bébés tout heureux de sautiller aux sons d'un excellent orchestre.

Le soir dès 9 heures l'animation est vive sur les boulevards et les allées brillamment illuminées : la foule se rend au théâtre où l'Orphéon, l'Avenir Cadurcien et la Société artistique et littéraire donnaient un concert.

Tous les artistes ont été vivement applaudis par le nombreux public qui se pressait dans la salle de théâtre ; très applaudi aussi fut l'Avenir Cadurcien pour son concert sur la place de la République.

Vers 11 heures, sur les Allées Fénélon eut lieu un bal des plus animés auquel participèrent de nombreux couples de danseurs et de danseuses. Ce fut vers 2 heures du matin que le bal prit fin et que le calme se fit dans la ville.

#### Etablissements congréganistes

Par décret, sera fermé à la date du 1<sup>er</sup> septembre 1906, l'établissement congréganiste des filles de Jésus à Vaylats.

#### Au Lycée

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Gazel, proviseur au lycée de Cahors est nommé proviseur au lycée d'Angers.

Les nombreux amis qui compte à Cahors M. Gazel applaudiront à cette nomination tout en manifestant de vifs regrets du départ de cet excellent administrateur auquel nous adressons de sincères félicitations pour l'avancement mérité qu'il obtient.

M. Vergoot, ancien censeur du lycée Gambetta, actuellement censeur au lycée du Havre, est nommé directeur du Petit lycée de Nantes.

M. Fournié, ancien proviseur du lycée Gambetta, actuellement proviseur du lycée d'Oran, est nommé proviseur du lycée d'Alger.

M. Robert, ancien proviseur du lycée Gambetta, actuellement proviseur du lycée de Long-le-Saulnier, est nommé proviseur du lycée d'Oran.

#### Baccalauréats

Voici les résultats des succès obtenus par le Lycée Gambetta :

##### Baccalauréat première partie

(latin grec)

Sont admissibles : MM. Bernadac, Besse Alphonse, Calmette, Vidal.

##### Baccalauréat première partie

(latin sciences)

Sont admissibles : MM. Linol Martin Gilbert.

##### Baccalauréat première partie

(latin-langues vivantes)

Sont admissibles : MM. Cavanié, Combelles, Gizard.

##### Baccalauréat première partie

(sciences-langues vivantes)

Sont admissibles : MM. Capoulon, Couzi, Gayet, Labro, Large, Thubières.

##### Baccalauréat deuxième partie

(mathématiques)

Sont admissibles : MM. Blanchés, Cros, Décremps, Gorse, Mazelié, Privat, Mandelli, Fayret, Valat.

##### Baccalauréat deuxième partie

(philosophie)

Sont admissibles : MM. Bennet, Correch, Fauconnier, Galan, Girma, Gizard, Delmas, Laval, Moral, Pèchayrand.

#### Certificat d'études primaires

Hier ont eu lieu les examens du certificat d'études primaires pour les garçons des écoles publiques du canton sud de Cahors.

52 aspirants ont pris part aux épreuves, 29 ont été reçus.

#### Banquet des facteurs

Comme les années précédentes, le jour du 14 juillet a eu lieu dans une des salles du Collège de jeunes filles, une réunion des sous-agents des Postes et des Télégraphes du département, qui, à l'issue de la réunion, se sont rendus à un banquet fraternel auquel assistaient MM. Colombié, conseiller de préfecture, Darquier, maire, présidents d'honneur, M. Galliac, receveur des Postes, président.

Nous publierons jeudi le compte rendu détaillé de cette belle fête.

#### Service de la navigation

Par arrêté du 12 juillet, les gardes de la navigation du Lot désignés ci-après sont élevés de classe :

De la 4<sup>e</sup> classe à la 3<sup>e</sup> classe : M. Conté (Urbain).

De la 3<sup>e</sup> classe à la 2<sup>e</sup> classe : M. Delbreil.

#### Félicitations.

#### Jeunesse Républicaine Laïque

Les membres du groupe de la Jeunesse Républicaine Laïque de Cahors, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu le mercredi 18 juillet à 8 h. 1/4 très précises, au siège social (Mairie).

#### Ordre du jour :

Demandes d'admission.  
Communications très importantes.  
Questions diverses.  
 Paiement des cotisations.  
Présence urgente.

#### Le secrétaire.

#### PROGRAMME DES 19 ET 22 JUILLET 1906

Allegro Militaire,	Lachet.
Les Diamants de la Couronne (Ouv.),	Auber.
L'Ombre (Fantaisie),	Flotow.
Souviens-Toi (Valse),	Waldteufel.
François les Bas Bleus (Fantaisie),	Bernicat.

Allez Fénélon, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

### Nos DÉPÊCHES

#### Télégrammes reçus hier :

Paris, 16 juillet, 1906, 1 h. 8 s.

#### Mouvement administratif

Au Conseil des ministres de ce matin, M. Clémenceau a fait signer le mouvement administratif : M. Chabert, actuellement chef de cabinet du préfet du Lot, est nommé sous-préfet de Gourdon ; M. Bourdeix sous-préfet de Gourdon est nommé secrétaire général de la Sarthe en remplacement de M. Veuilt mis en disponibilité.

#### Dreyfus chef d'escadron au 12<sup>e</sup> d'artillerie

M. Etienne a fait savoir que le commandant Dreyfus est affecté au 12<sup>e</sup> régiment d'artillerie à Vincennes. Aucune décision n'a encore été prise relativement à l'affectation du général Picquart.

#### Prochain conseil

Le prochain conseil des ministres aura lieu le 30 juillet à Rambouillet.

#### Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 17 juillet 12 h. 45 s.

#### Félicitation à Dreyfus

Les membres de la gauche de la Chambre des représentants de Belgique ont adressé un télégramme à Dreyfus le félicitant de l'arrêt de la Cour de Cassation.

#### Entrevue du Tsar et de Guillaume

Une dépêche de St-Petersbourg annonce que le Tsar et Guillaume se rencontreront fin juillet dans une ville de la Baltique.

AGENCE FOURNIER

#### Arrondissement de Cahors

##### St-Cernin

Nomination regrettable. — Nous avons reçu plusieurs communications au sujet d'une nomination regrettable faite par l'administration.

Nous avons tenu à faire une enquête. Le fait est malheureusement exact. Mais nous pouvons affirmer — preuves en mains — que le conseiller général et le conseiller d'arrondissement sont étrangers à cette très regrettable nomination. C'est pourtant un élu républicain qui a pesé sur l'Administration. C'est déplorable.

##### Douelle

Chute mortelle. — Le sieur David assistait dimanche à la grand'messe. Indisposé sans doute, il sortit avant la fin de la cérémonie et alla s'asseoir sur le parapet qui borde l'escalier conduisant à laontaine publique. Soudain il perdit l'équilibre, tomba sur le roc et se fendit le crâne. Quand on le releva, l'infortuné David ne donnait plus signe de vie.

C'était un travailleur estimé ; sa fin prématurée a péniblement impressionné la population.

##### Montcuq

Ecoles primaires supérieures. — Nous sommes heureux de relever les brillants succès remportés par notre école primaire supérieure de jeunes filles : 9 élèves présentées à l'examen du brevet élémentaire du 18 juin dernier ont été définitivement reçues. Ce sont : M<sup>lle</sup> Bayle, Billard, Bonhomme, Couyba, Darnaud, Delrieu, Graffiade, Martin, Sol.

Ajoutons à ces résultats ceux obtenus au certificat d'études primaires où les six candidates présentées ont été toutes admises définitivement.

Félicitations aux lauréates et à leurs dévouées maîtresses.

L'école primaire supérieure de garçons a aussi obtenu des résultats sérieux dans les examens et concours de ces derniers mois. C'est ainsi que 6 de ses élèves ont été reçus dans les deux concours pour le surnumériat des Postes, 1 au surnumériat des Contributions Indirectes, 3 à l'examen du brevet élémentaire et 10 au certificat d'études primaires.

Ces succès font honneur à notre établissement. Nos compliments aux élèves et aux maîtres qui les ont préparés.

#### Arrondissement de Figeac

##### Cajarc

Fête locale. — Dans le but de rendre plus intéressante la réunion des courses de lundi 6 août, à l'occasion de la fête locale, la société l'Union cycliste cajarcoise a voté une somme de dix francs et deux insignes d'honneur pour une course réservée à ses sociétaires.

Les prix seront répartis de la manière suivante : 1<sup>er</sup> prix 5 fr. ; 2<sup>e</sup> prix 3 fr. ; 3<sup>e</sup> prix 2 fr. ; aux 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> prix, un insigne d'honneur.

### UN MÉNAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

— D'ailleurs je me couperais plutôt la main que de demander un morceau de pain ou un centime à mon oncle, après ce qui s'est passé dans cette ville à propos de mon frère et de ma mère... Seulement il ne me paraît pas convenable que je reste à Issoudun, sans lui tirer ma révérence de temps en temps. Vous pouvez bien d'ailleurs, dit-il en offrant à son oncle sa main dans laquelle Rouget mit la sienne qu'il secoua, vous pouvez faire tout ce qui vous plaira : je n'y trouverai jamais rien à redire, pourvu que l'honneur des Bridau soit sauf... Gilet pouvait regarder le lieutenant-colonel à son aise, car Philippe évitait de jeter les yeux sur lui avec une affectation visible. Quoique le sang lui bouillonnât dans les veines, Max avait un trop grand intérêt à se conduire avec cette prudence des grands politiques, qui ressemble parfois à la lâcheté, pour prendre feu comme un jeune homme ; il resta donc calme et froid.

— Ce ne sera pas bien, monsieur, dit Flore, de vivre avec soixante francs par

mois à la barbe de votre oncle qui a quarante mille livres de rente, et qui s'est déjà si bien conduit avec monsieur le commandant Gilet, son parent par nature, que voilà...

— Oui, Philippe, reprit le bonhomme, nous verrons cela...

Sur la présentation faite par Flore, Philippe échangea un salut presque craintif avec Gilet.

— Mon oncle, j'ai des tableaux à vous rendre, ils sont chez monsieur Hochon ; vous me ferez le plaisir de venir les reconnaître un jour ou l'autre.

Après avoir dit ces derniers mots d'un ton sec, le lieutenant-colonel Philippe Bridau sortit. Cette visite laissa dans l'âme de Flore et aussi chez Gilet une émotion plus grave encore que leur saisissement à la première vue de cet effroyable soudard. Dès que Philippe eut tiré la porte avec une violence d'héritier dépourvu, Flore et Gilet se cachèrent dans les rideaux pour le regarder allant de chez son oncle chez les Hochon.

— Quel chenapan ! dit Flore en interrogeant Gilet par un coup d'œil.

— Oui, par malheur, il s'en est trouvé quelques-uns comme ça dans les armées de l'empereur ; en ai descendu sept sur les pontons, répondit Gilet.

— J'espère bien, Max, que vous ne cherchez pas dispute à celui-ci, dit mademoiselle Brazier.

— Oh ! celui-là, répondit Max, est un

chien galeux... qui veut un os, reprit-il en s'adressant au père Rouget. Si son oncle a confiance en moi, il s'en débarrassera par quelque donation ; car il ne vous laissera pas tranquille, papa Rouget.

— Il sentait bien le tabac, fit le vieillard.

— Il sentait vos écus aussi, dit Flore d'un ton péremptoire. Mon avis est qu'il faut vous dispenser de le recevoir.

— Je ne demande pas mieux, répondit Rouget.

— Monsieur, dit Grite en entrant dans la chambre où toute la famille Hochon se trouvait après déjeuner, voici le monsieur Bridau dont vous parliez.

Philippe fit son entrée avec politesse, au milieu d'un profond silence causé par la curiosité générale. Madame Hochon frémit de la tête aux pieds en apercevant l'auteur de tous les chagrins d'Agathe et l'assassin de la bonne femme Descoings. Adolphe eut aussi quelque effroi ; Baruch et François échangeaient un regard de surprise. Le vieil Hochon conserva son sang-froid et offrit un siège au fils de madame Bridau.

— Je viens, monsieur, dit Philippe, me recommander à vous ; car, j'ai besoin de prendre mes mesures de façon à vivre dans ce pays-ci, pendant cinq ans, avec soixante francs par mois que me donne la France.

— Cela se peut, répondit l'octogénaire.

Philippe parla de choses indifférentes en se tenant parfaitement bien. Il présentait comme un aigle le journaliste Lousteau, neveu de la vieille dame, dont les bonnes grâces lui furent acquises quand elle l'entendit annoncer que le nom des Lousteau deviendrait célèbre. Puis il n'hésita point à reconnaître les fautes de sa vie. A un reproche amical que lui adressa madame Hochon à voix basse, il dit avoir bien fait des réflexions dans la prison, et lui promit d'être à l'avenir un tout autre homme.

Sur un mot que lui dit Philippe, monsieur Hochon sortit avec lui. Quand l'avare et le soldat furent sur le boulevard Baron, à une place où personne ne pouvait les entendre, le colonel dit au vieillard. — Monsieur, si vous voulez me croire, nous ne parlerons jamais d'affaires ni des personnes autrement qu'en nous promenant dans la campagne ou dans des endroits où nous pourrions causer sans être entendus. Maître Desroches m'a très bien expliqué l'influence des commérages dans une petite ville. Je ne veux donc pas que vous soyez soupçonné de m'aider de vos conseils, quoique Desroches m'ait dit de vous les demander, et je vous prie de ne pas me les épargner. Nous avons un ennemi puissant en tête, il ne faut négliger aucune précaution pour parvenir à s'en débarrasser. Un peu de froideur entre nous vous laissera net de toute influence dans

ma conduite. Quand j'aurais besoin de vous consulter, je passerai sur la place à neuf heures et demie au moment où vous sortez de déjeuner. Si vous me voyez tenant ma canne au port d'armes, cela voudra dire qu'il faut nous rencontrer par hasard, en un lieu de promenade que vous m'indiquerez.

— Tout cela me semble d'un homme prudent et qui veut réussir, dit le vieillard.

— Et je réussirai, monsieur. Avant tout, indiquez-moi les militaires de l'ancienne armée revenus ici, qui ne sont point du parti de ce Maxence Gilet, et avec lesquels je puisse me lier.

— Il y a d'abord un capitaine d'artillerie de la garde, monsieur Mignonne, un homme sorti de l'école polytechnique, âgé de quarante ans, et qui vit modestement ; il est plein d'honneur et s'est prononcé contre Max, dont la conduite lui semble indigne d'un vrai militaire.

— Bon ! fit le lieutenant-colonel.

— Il n'y a pas beaucoup de militaires de cette trempe, reprit monsieur Hochon, car je ne vois plus ici qu'un ancien capitaine de cavalerie.

— C'est mon arme, dit Philippe. Etait-il dans la garde ?

— Oui, reprit monsieur Hochon. Carpentier était, en 1810, maréchal des logis dans les dragons ; il en est sorti pour entrer sous-lieutenant dans la ligne, et et il y est devenu capitaine.

— Giroudeau le connaîtra peut-être, se dit Philippe.

— Ce monsieur Carpentier a pris la place donc n'a pas voulu Maxence, à la mairie, et il est l'ami du commandant Mignonne.

— Que puis-je faire ici pour gagner ma vie ?

— On va, je crois, établir une sous-direction pour l'assurance mutuelle du département du Cher, et vous pourriez y trouver une place ; mais ce sera tout au plus cinquante francs par mois.

— Cela me suffira.

Au bout d'une semaine, Philippe eut une redingote, un pantalon et un gilet neufs en bon drap bleu d'Elbeuf, achetés à crédit et payables à tant par mois, ainsi que des bottes, des gants de daim et un chapeau. Il reçut de Paris, par Giroudeau du linge, ses armes et une lettre pour Carpentier, qui avait sous les ordres de l'ancien capitaine des dragons. Cette lettre valut à Philippe le dévouement de Carpentier, qui présenta Philippe au commandant Mignonne comme un homme du plus haut mérite et du plus beau caractère. Philippe capta l'admiration de ces deux dignes officiers par quelques confidences sur la conspiration jugée, qui fut, comme on sait, la dernière tentative de l'ancienne armée contre les Bourbons, car le procès des sergents de la Rochelle appartenait à un autre ordre d'idées.

## Figéac

Conférence. — Dimanche a eu lieu à Figéac une belle fête républicaine suivie d'une éloquentة conférence faite par M. Morin, vice-président du Grand-Orient de France. Le succès a été très grand.

Nous en reparlerons.

Palmas académiques. — M. Gauron (Louis), professeur au Collège de Figéac, est nommé officier de l'Instruction publique.

## Fourmagnac-Bio

Banquet du 14 juillet. — Pour fêter le 14 juillet, les républicains de Bio, au nombre de 30 se sont réunis aujourd'hui 15 (dimanche) en un banquet fraternel, à l'hôtel Terrou. Le menu était abondant et les mets choisis; la plus franche gaieté, l'union la plus cordiale et l'entrain le plus charmant ont présidé à cette petite fête républicaine.

Quelques mots d'actualité prononcés par un convive, plusieurs chansons dont quelques-unes en dialecte du Quercy, particulièrement fort applaudies, ont clôturé la journée.

Mais avant de se séparer on s'est donné rendez-vous à l'année prochaine et nous comptons bien nous trouver alors au milieu de plus de cinquante de nos amis, nombre qui eût été atteint cette année si on avait été prévenu plutôt.

## Saint-Céré

Conférence. — Dimanche 22 courant, à deux heures du soir, dans une des salles de l'école primaire supérieure des garçons, l'Amicale donnera sa réunion mensuelle. La conférence sera faite par M. Rigaud, professeur d'allemand, et portera sur l'« Allemagne ».

Si vous voulez faire une cure de **stérilisation du sang**, combattez efficacement l'anémie et la chlorose, rien n'est meilleur que les pilules Suisses. Ne perdez pas un temps précieux à la recherche d'un autre remède, souvent sans effet et coûtant beaucoup plus cher.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

Etat civil du 15 au 30 Juin 1906. — Naissances : Combes Pierre-Eugène, avenue Gambetta. — Pébeyre Pierre, place du Quatre-Septembre. — Favory Jeanne, rue Sourde. — Arènes Germaine, à Maillol. — Janis Jean, avenue Cavaignac. — Hugon Marguerite, à Chanaac.

Décès : Labarrière Marguerite, sans profession, 74 ans (hospice). — Vergnes Rosalie, sans profession, 73 ans, veuve Rudelle, rue Cardinal-Farinier. — Dauliac Gabriel, plâtrier, 22 ans, rue St-Romain. — Pébeyre Pierre, 7 jours, place du Quatre-Septembre. — Fauché Pierre, menuisier, 62 ans, rue St-Romain.

### Salviac

Fête locale. — La ville de Salviac se dispose cette année à donner à sa fête un éclat inaccoutumé.

A cet effet une Commission des fêtes composée de commerçants, de fonctionnaires et de personnalités influentes de la localité, a été désignée pour recueillir les souscriptions à domicile et pour élaborer le programme, qui sera, nous n'en doutons pas, des plus alléchants.

Cette Commission amis le patronage de la fête sous les auspices de MM. Daffas, Conseiller Général et Costes, Maire, comme présidents d'honneur et de M. le Docteur Elie Malbec, comme président effectif.

La Commission a déjà recueilli une forte somme qui a dépassé de beaucoup les espérances, somme qui permettra de faire une fête magnifique et de soulager les malheureux dans une très large mesure.

Nous donnerons dans quelques jours le programme des fêtes, qui auront lieu les 28, 29 et 30 juillet prochain.

### Vayrac

Victimes du travail. — Jeudi 12 courant MM. Henri Barot et Ribeyrol, ouvriers puisatiers à Vayrac, continuèrent de creuser un puits chez M. Vernet propriétaire à St-Denis. Immédiatement après avoir déjeuné, mais trop tôt après le départ d'un coup de mine, les deux ouvriers descendirent au fond du puits pour reprendre leur travail. Quelques instants après le propriétaire étant allé voir travailler ses ouvriers, fut grandement stupéfait en les apercevant tous les deux inanimés au fond du puits.

Immédiatement il demanda du secours, et s'y fit descendre. Mais bien avant qu'il ne fut au fond, les personnes qui le accompagnaient s'apercevaient que quelque chose d'anormal se passait encore, il fut vigoureusement remonté. En effet l'asphyxie provoquée par des gaz irrespirables avait commencé son œuvre, mais grâce aux soins qui lui furent prodigués, M. Vernet fut ramené à la vie. Ce n'est que vers les 4 heures du soir que les cadavres des infortunés ouvriers purent être remontés, grâce au dévouement du Dr Mézar, de Vayrac, qui descendit dans le puits, aucune des personnes présentes n'ayant consenti à se risquer.

Ribeyrol était célibataire et le jeune Barot devait se marier dans quelques jours.

La mort tragique de ces deux victimes du travail a profondément impressionné

notre population, aussi leurs obsèques ont-elles eu lieu au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis. Nous prions leurs familles de bien vouloir agréer nos très sincères sentiments de condoléances.

Arrestation. — Le sieur Painel Raymond-Marie-François, mendiant valide, âgé de 45 ans, originaire de la Loire-Inférieure, a été arrêté par la gendarmerie de Vayrac.

## Chez nos voisins

### Lot-et-Garonne

#### FUMEL

Monsieur le Directeur du « Journal du Lot »

La seule réponse que nous voulions faire à la longue diatribe qui vise le comité et la municipalité, est celle-ci : direaux électeurs fumelois, que le dépit doit être depuis déjà des mois, la maigre consolation de ce vieux républicain qui ne tient aucun compte de son âge, pour apporter un ardeur de jeunesse à taquiner des idées un peu trop républicaines pour lui.

Un instinct secret semble prévenir les républicains plus jeunes, que dans sa longue carrière ce républicain préhistorique a dû essayer de nombreuses défaïtes ; et que les rêves de hautes ambitions soudainement détruits, n'ont laissé à l'aigreur de son caractère d'autres armes qu'une critique par trop intéressée.

Nous n'avons ni les uns, ni les autres les intentions que l'on nous prête : nous sommes des républicains qui cherchent et cherchent à éviter sans le présent comme dans l'avenir les fautes du passé ; et, malgré les critiques de quelques politiciens pour qui l'oubli est la plus cruelle des punitions, nous continuerons notre œuvre d'apaisement, sans nous arrêter à ses attaques qui ne font que personifier la mauvaise humeur de ceux qui les adressent.

Daignez agréer, Monsieur....., etc.

Un groupe de républicains.

#### Certificat d'études

Les examens du certificat d'études pour les garçons qui ont eu lieu à Fumel ont été un beau succès pour notre école laïque.

Sur 14 candidats 13 ont été reçus : ce sont par lettre alphabétique les jeunes Arènes, Borredon, Bessières, Cabarocques, Charpentier, Daymar, Favières, Fresquet, Gary, Martin, Nermond, Ortabela, Prady.

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations aux jeunes lauréats et en particulier aux maîtres si sympathiques et si dévoués de notre école.

Sur 12 élèves de l'école publique de filles présentées aux examens du certificat d'études primaires des filles, 9 ont été reçus.

#### Félicitations.

La fête du Passage. On nous annonce que la fête du Passage et du quartier de l'Usine aura cette année un éclat inaccoutumé.

La jeunesse s'est déjà mise à l'œuvre, et avec le concours dévoué de la Commission nommée, nous sommes à peu près certains que deux agréables journées sont réservées aux nombreux étrangers et Fumelois qui tous les ans se rendent en foule à cette fête.

#### Fête Nationale

Le 14 juillet s'est passé d'une façon admirable. La fête du soir fut complète. Le tout Fumel s'était rendu sur le champ de foire pour assister au feu d'artifice offert par la municipalité.

La musique des pompiers, sous l'habile direction de son chef, exécuta à la satisfaction de tous les meilleurs morceaux de son répertoire.

Un bal promplement organisé clôtura la fête ; danseurs et danseuses s'en donnèrent à cœur joie, entraînés par le plus parfait des orchestres.

A l'hôtel Delluc un autre bal superbe d'entrain ne cessa d'attirer la foule jusqu'à une heure avancée de la nuit ; la jeunesse put ainsi terminer agréablement une journée si bien commencée.

Nous sommes néanmoins obligés de faire la remarque que le tout aurait parfaitement réussi si la musique municipale était moins prodigue de ses peines toutes les fois qu'elle a l'occasion de fournir une retraite au public fumelois.

Nous constatons que depuis quelques temps, la musique, pour des raisons que nous ne pouvons nous expliquer, ne descend plus pour ces sortes de réjouissances dans la côte de Fumel.

C'est pourtant un quartier populeux et républicain. De l'angle de la pharmacie Baudet aux maisons de la Castine, il n'y a pas mal de contribuables qui ont droit comme les autres de participer au plaisir, quand on les met dans l'obligation de participer à la peine.

Il y a également des membres honoraires qui se plaignent à juste titre de cet abandon de leur quartier.

A qui la faute ? Il est bien regrettable que la municipalité n'ait su prendre les mesures nécessaires pour que la musique fut abondamment fumeloise et ne dédaignât aucun quartier, fut-il le plus pauvre !

## VARIÉTÉS

### L'HOMME ET LE CADRE

L'homme existait préalablement au cadre, me dit mon ami, et le cadre est la conséquence du contrat social ; le cadre est donc de création humaine et non pas de création naturelle : les hommes auraient pu continuer à vivre anarchiquement sans cadre, comme ils auraient pu continuer à vivre individuellement sans contrat social.

Mais lui répondis-je, il n'y a pas de contrat social selon l'histoire, et le cadre s'est établi non par le jeu de volontés contractantes, mais par la fatalité de besoins naturels.

Mon ami, me dit-il, le contrat social peut être un mensonge historique ; j'ai toujours vu en lui, cependant, une vérité rationnelle qui n'était point la servante ou l'esclave des vérités plus basses de l'expérience et de l'événement. L'événement est un dieu auquel je ne sacrifie pas, mais je sacrifie au Rationnel, supérieur à l'histoire telle que vous l'imaginez. Il me faudrait, pour vous parler de lui, de longues heures et nous avons ensemble des questions plus pratiques à débattre ; sachez toutefois que pour moi l'hypothèse du contrat social est la seule qui tienne compte de l'inconnu de liberté qui git au fond de tous les phénomènes sociologiques. Vous me dites : les hommes se donnent un gouvernement, une administration, une police, parce qu'ils le veulent leurs besoins bien entendus, et parce que l'anarchie dans laquelle ils vivaient au sein des prairies et des bois, et qui était au début l'exaltation de la liberté individuelle, devint peu à peu plus cruelle et compréhensible. Mais sachez, mon ami, qu'il n'y a que la volonté qui puisse faire sortir les hommes de l'état pire où ils se trouvent : toutes les révolutions historiques ont été plus ou moins le fruit d'un contrat social, où les consciences humaines se firent les interprètes libres et volontaires des besoins humains ; car les besoins peuvent faire hurler la bête humaine au sein de cadres meurtriers et anachroniques ; la bête humaine hurle en vain lorsqu'aucune dignité volontaire l'accompagne ses gémissements ; quinze siècles d'histoire parmi nous, se firent des gémissements courbés de la plèbe devant les exactions d'un paradoxal régime ; et la Révolution française fut un accès de liberté plutôt qu'une poussée de besoins.

Ainsi fut-il, mon ami, je l'imagine, de cette révolution préhistorique qui nous ravit aux cavernes ombreuses, pour nous mener vivre tous à nos ombres gardiennes et réciproques. Il y eut un contrat passé dans un accès de liberté quaternaire. Le cadre social sortit de ce contrat ; il n'y en avait pas avant.

Mais puisque la liberté l'a fait, la liberté peut le défaire, l'homme a créé le cadre pour travailler à sa propre exaltation, le cadre n'est qu'un moyen ; il n'est pas né par une fatalité de l'histoire ; il ne dure que par la volonté de tous et il mourra sans doute un jour, brisé par de nouvelles volontés résiliatrices du séculaire contrat.

Ah ! mon ami, ne prophétisons pas sur la pérennité du cadre ; nous l'avons vu déjà se modifier superficiellement, en toutes les nuances constitutionnelles ; nous avons parcouru la gamme des gouvernements de droit divin ; nous parcourons celle des gouvernements de droit populaire, et si le cadre est resté assez le même en son fond, je vois poindre le germe de sa désagrégation future.

Cette désagrégation sortira toute naturelle du conflit profond qui met aux prises deux grandes sciences auxquelles l'homme doit la plus grande part de son bonheur : tandis que les lois de la psychologie nous poussent, au gré de notre richesse intérieure, vers le groupement familial où s'accroissent les doux mystères de l'amour, les lois de l'économie politique nous obligent aux groupements pharisaïques dans lesquels l'âme se contracte et qui s'appellent la commune, le département, l'Etat, la société. Ces groupes sociaux fils directs de l'intérêt rappellent en vain par l'extérieur l'organisation familiale dont ils paraissent l'extension. Un principe opposé les anime : le verbiage démagogique décore du nom de solidarité ce qui n'est chez les hommes qu'un égoïsme un peu plus prévoyant ; dans le champ clos de l'activité sociale la méchanceté des actes nous éclaircit bientôt sur l'hypocrisie des expressions.

Il est vrai qu'on nous convie à régénérer par l'amour ces groupements qui n'ont jamais vécu que par l'intérêt ; mais la nature humaine, passée certaines bornes, qui sont celles de la demeure et du champ paternel, ne peut aimer profondément ; elle a des bornes sentimentales que dépassent finement les limites obligatoires des relations humaines ; et les hommes sont contraints à se fréquenter sans s'aimer.

Voilà donc, me dit mon ami, la grande antinomie sociale. L'économie politique et la psychologie sont

les deux sciences ennemies du monde moderne et nous sommes les victimes de leurs inimitiés.

Eh bien ! objectai-je à mon ami, je crois à la réconciliation de ces sciences sur le terrain de la coopération et de la solidarité. Pourquoi vouloir borner chez l'homme les facultés d'amour et lui refuser des conquêtes et des découvertes sentimentales : l'âme humaine est un monde obscur plus fécond en nouveauté et en merveille que l'obscur et riche monde extérieur, l'âme humaine a des énergies inespérées ; elle est forte capable, telle une héroïne cornélienne, d'obtenir l'amour par un syllogisme et de couronner de sympathie la suite aride de ses raisonnements.

Je ne crois pas ce miracle possible dans l'actuelle fournaise économique, reprit-il ; j'observe en outre que ce ne sont pas surtout les facultés d'amour qui se sont, chez l'homme multipliées ; l'homme est devenu très intelligent ; il est un monstre d'intelligence dans la société contemporaine ; mais il n'est évidemment pas, un monstre d'amour.

Ce n'est donc pas sur le terrain de la coopération qu'il faut se placer pour résoudre l'antinomie sociale : que nos pronostics, mon ami, affectent plus de soumission vis-à-vis des réalités ; soyons prophètes, mais soyons-le avec rigueur et édifions nos prophéties sur des fondements scientifiques.

Je crois comme vous fermement que le conflit de l'homme et du cadre cessera ; mais il cessera par la mort du cadre, et non par un factice et utopique mariage.

Le cadre mourra, non point peut-être le jour où il sera devenu inutile, mais il mourra par le jeu d'une résiliation sociale après que la volonté humaine aura pris le courage de décréter sa mort.

Les hommes créèrent le cadre pour des raisons économiques ; il leur fallait s'abriter, se nourrir, se vêtir, se défendre et l'organisation en tribus permettait, mieux que l'anarchie des cavernes, d'arriver à ces fins essentielles. L'anarchie primitive avait son charme et ses mérites incontestables, je ne nie point cependant que la cohésion sociale ne fut sur elle un progrès.

Mais il y a des sciences sœurs, de même qu'il y a des sciences ennemies. L'économie politique n'a pas d'amies plus utiles que les sciences physiques et naturelles. Elles l'ont beaucoup aidé au cours de sa difficile carrière. La chimie lui prépare de bien plus grandioses surprises ; mieux qu'un alchimiste du moyen-âge le chimiste contemporain travaille à la transmutation : généreuse et féconde merveille que celle qui va faire sortir le pain éternel du mystique creuset où nos pères cherchèrent la chimère philosophale ; étrange monde qu'un monde où la réalité dément le rêve pour l'embellir et où l'imagination reste toujours en deça de ce que demain nous prépare !

Voilà alors s'opérer la désagrégation du cadre social, sous l'irrésistible poussée du bien-être individuel ; les hommes s'étaient unis par peur du cauchemar de la famine ; qu'ils se séparent pour revenir vers leur famille et se refaire au sein des affections naturelles une âme riche féconde, originale. L'Etat, le département, la commune, états verrouillés d'un cadre finissant !

Il est vrai qu'il faut encore s'abriter et se vêtir, se recréer et s'instruire. Mais le vêtement et l'abri vont nous arriver sans effort ou se faire inutiles par le mystérieux travail des sciences naturelles et climatiques ; tout nous appartiendra dans l'atmosphère et sur le sol et l'usage scientifique des richesses mieux connues atollera l'instinct de compétition et de concurrence.

Nous ne nous retrouverons alors, hommes vivant l'anarchie bienheureuse des premiers hommes, que pour ces réjouissances délicates de l'art où il est bon d'être en commun, afin que l'émotion intérieure de chacun s'exalte au contact frémissant des émotions de tous, nous ne nous retrouverons, ô mon ami, hommes bienheureux, anarchiques et libres, que dans nos théâtres et nos écoles, seuls vestiges d'un passé mort, seuls restes d'un cadre aboli.

Telle fut ce jour-là la conversation que nous eûmes avec mon ami. Je me gardai de prendre au sérieux ses paroles et j'ai continué depuis à me faire le défenseur du cadre et de l'ordre social.

MATHOS.

## Bibliographie

La Hollande célèbre, en ce moment, le tricentenaire de Rembrandt. Les *Annales* ont saisi cette occasion de consacrer tout un numéro au grand peintre. Une magistrale étude du maître Léon Bonnat, de l'Institut (et qui pouvait mieux juger le portraitiste hollandais que le premier de nos portraitistes ?) ; des articles biographiques et anecdotiques de Emile Michel, Léon Plé, Adolphe Brisson, Emile Faguet, Yvonne Sarcely, Jacques Redelsperger, etc.

Voilà ce qu'on peut lire dans le superbe numéro de cette semaine.

Comme gravures, il contient la reproduction de plus beaux chefs-d'œuvre de Rembrandt et une planche hors texte, — véritable œuvre d'art, — *La Leçon d'Anatomie* (du musée de la Haye).

En vente partout ; 25 centimes (abonnement : 10 francs par an).

## LES ŒUVRES D'ALFRED DE MUSSET

à 35 centimes le volume

Aujourd'hui paraît dans les *Éditions Parisiennes* : **Il ne faut jurer de rien**. Ce délicieux proverbe, un des plus justement célèbres d'Alfred de Musset et que la Comédie Française garde jalousement à son répertoire, n'avait jamais paru séparément. C'est une bonne fortune pour tous les amateurs de théâtre et pour tous les admirateurs du poète que d'avoir pour 0,60 centimes, admirablement éditée et illustrée, l'exquise comédie *Il ne faut jurer de rien*.

## LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6<sup>e</sup>. — Sommaire du 15 juillet 1906.

Baronne de Suttner : Bas les armes (suite). — Jean Pommeroy : Voyage circulaire. — Henryk Sienkiewicz : Quo Vadis (suite). — Paul Féval : Le Bossu (suite). — Variétés, la Mode, le Théâtre, les Sciences, les Sports, Arts mondains, Actualités, etc.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut s'abonner sans frais dans tous les bureaux de poste.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

## Bulletin Financier

Sous l'influence de la bonne tenue de la Rente française notre marché se raffermir.

La liquidation de quinzaine s'opère facilement, l'argent pour report vaut 2 3/4 à 3 0/0.

Notre 3 0/0 clôture à 96,92.

Les actions de grands établissements de Crédit s'inscrivent : La Banque de Paris à 1522 ; le Comptoir National d'Escompte à 650, le Crédit Lyonnais à 1550 ; la Société Générale à 646 et le Crédit Foncier à 694.

Nous rappelons que le Crédit Foncier a décidé l'échange facultatif des obligations communales 3 0/0 1880 contre des obligations communales 3 0/0 1906. L'échange a lieu tout par titre, chaque obligation 1880 échangée donnant droit à une obligation nouvelle entièrement libérée.

Les obligations communales 1880 présentées à l'échange jusqu'au 20 juillet 1906, recevront immédiatement : 1<sup>o</sup> une somme nette de 5 francs par titre ; 2<sup>o</sup> le montant du coupon à l'échéance du 1<sup>er</sup> septembre 1903 sous déduction des impôts, soit net 7 fr. 50 par titre nominal et 6 fr. 95 par titre au porteur.

Les rentes étrangères sont irrégulières : l'Extérieure est faible à 96,60 ; le Portugais à 70,25 et l'Italien à 102,35. Les fonds russes sont en reprise nouvelle : le nouveau 5 0/0 à 88,50 ; le 3<sup>e</sup> 1891 à 63,90 ; le Consolidé à 76,46.

Sur le marché en Banque on demande la Capitales à 72,75 et la Cevreind-Breg à 162,50.

Les mines d'or Sud-Africaines maintiennent leurs bonnes tendances.

La Simmer and Jack finit à 30,50 ; la Robinson Deep à 113 et la Village à 98. Au parquet, on cote : la Central Mining à 315 francs.

## A VENDRE

### A prix réduit

## UNE OBLIGATION

DE LA

### Société des Gaz Liquefiés

DE LUZEC

## A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

## MOTEUR A PÉTROLE

ABSOLUMENT NEUF

(Forcé deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions

S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Evêque

Le corps entier est malade quand les reins sont affectés

Quelque léger qu'il vous semble, le moindre symptôme d'affection des reins (vulgairement rognons) est sérieux, car il démontre que vos reins ne filtrent pas le sang convenablement et c'est la raison de la plupart des maladies.

Si vous laissez continuer le mal, vous vous apercevrez bientôt que vous êtes tout alourdi, sans énergie, la nuit vous êtes agité et ne pouvez dormir, vos mains et vos pieds sont froids, vous avez des frissons, vous devenez rhumatisant, nerveux, irritable et votre vue a l'air de s'affaiblir.

Dès que les reins sont malades, tous les organes du corps s'en ressentent, et il ne vous est pas possible d'être bien portant tant que vos reins ne sont pas en bon état, c'est-à-dire à même de séparer du sang toutes les impuretés dont il est saturé.

Les véritables Pilules Foster pour les Reins sont le remède par excellence pour les reins faibles ou malades, et en les guérissant, elles ramènent la santé aux autres organes. Les Pilules Foster pour les Reins sont aujourd'hui employées depuis soixante-quatorze ans comme remède spécial et exclusif pour les reins et les maladies qui en dépendent, elles ne sont composées qu'avec les ingrédients les plus purs et l'agissent avec une puissance sur les reins ; ne négligez donc jamais des signes d'affection des reins aussi probants que les douleurs dans le dos et les côtés, la gravelle, dépôts dans l'urine, troubles urinaires, étourdissements, battements irréguliers du cœur, frissons et sueurs, douleurs rhumatismales, gonflements au-dessous des yeux, chevilles enflées, pâles couleurs et nervosité. Commencez aussitôt à vous soigner avec les Pilules Foster pour les Reins au premier signe de désordre et soyez à l'abri du fatal mal de Bright ou Néphrite, de l'inflammation de la vessie, des calculs rénaux, accidents des voies urinaires, diabète, hydriopisie, etc.

On peut se procurer les « Pilules Foster pour les Reins » dans toutes les pharmacies ou Pharmacie P. ORLIAC, à Cahors, à raison de trois francs cinquante la boîte ou de dix-neuf francs les six boîtes ou franco par la poste en adressant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binau, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 6

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ECHANGE

des Obligations Communales 3% 1880

ET CRÉATION

de 1.200.000 Obligations Communales

de 500 francs 3%

AVEC LOTS

ET RAPPORTANT 45 FR. D'INTÉRÊT PAR AN

destinées à l'échange titre pour titre des Obligations Communales 1880 en circulation, et pour le surplus offertes en souscription à nos porteurs d'obligations Communales 1880.

Le tirage aura lieu le 21 Juillet 1906 inclus, au prix de 495 francs par titre.

Pour les titres libérés : 495 fr. 50 en souscrivant.

Pour les titres non libérés : 20 francs en souscrivant et le surplus en 5 versements.

6 tirages de lots par année

POUR 2.400.000 FRANCS DE LOTS DONT

SIX LOTS DE 200.000 FRANCS

Les Obligations communales 1880 n'ont, pour les six tirages annuels, que 1.200.000 francs de lots dont un lot de 200.000 francs seulement à chaque tirage.

Chaque Obligation échangée donne droit à une prime de 5 fr. par titre, au coupon échéant le 1<sup>er</sup> Septembre et à une souscription aux obligations nouvelles dans les conditions du prospectus.

L'échange et la souscription se font :

à PARIS AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

et dans les principales Sociétés de Crédit

DANS LES DÉPARTS : CHEZ MM. les TRÉSORIERS-PAIEURS DE L'ÉTAT

Mémoires (Chez MM. les RECEVEURS-PAYEURS DE FINANCES

ET DANS LES AGENCES ET BUREAUX DES SOCIÉTÉS

## Mal de Tête

MIGRAINE - NEURALGIE

Immédiatement soulagé et guéri

par badigeonnage d'

qui ne colore ni altère le sang. **ÉDRINE**

Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors

Pharmacie FOURNIE, place du Marché ; pour Gourdon ph<sup>o</sup> MEULET.

## CENTRAL GARAGE

69, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto.

4 vit. Tonn. 5 pl., dans glace. Rem. à neuf.

Voiture RICHARD-BEAUREGARD, 12 HP, 4 cyl. Magnéto. Tonnau, 4 pl. dans et places.

Voiture MORS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonnau, 4 pl. dans et places.

Voiture USHC (G. Richard et Co), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.

Voiture PANHARD-LEVAISSOR, 15 HP, carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amér.

Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin fini.

